

Aire de jeu centre ville

3-6 ans

Le présent document a pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation de l'aire de jeux du centre-ville, réservée aux enfants âgés de 3 à 6 ans.

Afin de prévenir les incivilités et de garantir la sécurité des usagers, l'accès à cet espace est strictement réglementé et conditionné à la délivrance d'un code par la Municipalité.

L'accès à l'aire de jeux est :

- réservé exclusivement aux enfants âgés de 3 à 6 ans, sous la responsabilité d'un adulte
- limité aux personnes résidant sur la commune de Luzarches
- subordonné à une inscription préalable auprès des services municipaux

L'adhésion est gratuite et valable pour une durée d'un an. Elle doit être renouvelée annuellement.

Nom et Prénom du demandeur :

Adresse postale :95 270 LUZARCHES

Téléphone:

Mail :

ENFANT(S) CONCERNÉ(S) PAR L'AIRE DE JEU (3-6 ans)

Nom et prénom : Date de naissance :

Nom et prénom : Date de naissance :

Nom et prénom : Date de naissance :

Le dossier d'inscription doit obligatoirement être accompagné des documents suivants :

- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- une copie d'une pièce d'identité en cours de validité du demandeur

Tout dossier incomplet ne pourra être instruit.

Je soussigné(e) atteste accepter les points suivants:

- Respecter les horaires indiqués (9h-18h en hiver ou 9h-19h)
- Bien refermer la structure après utilisation
- informer la mairie en cas de perte du code
- informer la mairie en cas de problème sur la structure
- assurer la surveillance des enfants placés sous sa responsabilité
- signaler sans délai tout dysfonctionnement ou dégradation aux services municipaux (mairiedeluzarches@luzarches.net)

La Municipalité décline toute responsabilité en cas :

- d'accident résultant d'une utilisation non conforme des équipements
- de défaut de surveillance des enfants par les responsables légaux
- de non-respect du présent règlement

Date et signature :